



TRADE UNION ADVISORY COMMITTEE
TO THE ORGANISATION FOR ECONOMIC
COOPERATION AND DEVELOPMENT
COMMISSION SYNDICALE CONSULTATIVE
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION
ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

CONCLUSIONS
DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE L'OCDE AU NIVEAU DES MINISTRES
Paris, 6-7 mai 2014
RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION
par le Secrétariat du TUAC

1. La Réunion du Conseil au niveau des Ministres (RCM) 2014, présidée par le Japon (et coprésidée par le Royaume-Uni et la Slovénie) s'est déroulée les 6 et 7 mai 2014 avec pour thème « *Des économies résilientes et des sociétés inclusives : donner à chacun les moyens de l'emploi et de la croissance* ». Les Conclusions politiques et le Résumé de la Présidence (<http://www.oecd.org/fr/rcm/>) publiés à l'issue de la réunion reconnaissent les dangers économiques et sociaux liés au creusement des inégalités. Pour autant, et malgré la reconnaissance méritée de la nécessité de « *parvenir à une croissance inclusive en améliorant les systèmes de protection sociale et en donnant aux individus les moyens d'agir* », les recommandations restent essentiellement centrées sur « *des politiques budgétaires responsables (et) la poursuite des réformes structurelles* », une façon de désigner l'austérité et la déréglementation du marché du travail. En amont de la semaine de l'OCDE, le TUAC a mis l'accent sur les « inégalités » dans ses déclarations et interventions, et cela s'est reflété dans de nombreuses sessions du Forum de l'OCDE. Cependant, sans une réorientation des politiques au-delà de celles définies dans les Conclusions de la RCM, les inégalités continueront de se creuser.

2. L'accent placé sur la poursuite des réformes structurelles dans les Perspectives économiques publiées à l'ouverture de la RCM (<http://www.oecd.org/economy/outlook/economicoutlook.htm>) et dans les Conclusions politiques ne permettra pas vraiment de stimuler la consommation et la demande globale ni de sortir de l'impasse économique actuelle. Comme l'a souligné le président du TUAC Richard Trumka au cours de la discussion de groupe du Forum de l'OCDE, ces prescriptions politiques sont contraires à la priorité autoproclamée de l'OCDE de créer des sociétés inclusives.

3. Les Perspectives économiques et les Conclusions politiques de la RCM ne présentent aucune nouvelle direction en matière de politique. La majorité des foyers, durement touchés par la crise et par les mesures d'austérité, restent sans réponse politique quant aux raisons de cette situation. Il semble que les échecs politiques liés aux mesures d'assainissement budgétaire ne suscitent pas beaucoup la réflexion. Dans le même temps, les projections économiques publiées indiquent que la croissance demeure trop faible pour réduire le chômage dans les pays de l'OCDE. Un autre risque important identifié dans les Perspectives est une possible déflation dans la zone euro, contre laquelle l'OCDE préconise une politique monétaire plus accommodante.

4. Le principal risque économique et social, à savoir un chômage toujours en hausse ou en stagnation, reste largement ignoré et s'établit à 7,5 % dans l'ensemble de la zone OCDE (7,2 % en 2015), 11,7 % dans la zone euro (11,4 % en 2015) et 3,8 % au Japon (3,7 % en 2015), la seule baisse significative devant être enregistrée aux États-Unis (6,5 % en 2014 et prévision de 6,0 % en 2015). Pour combattre le chômage, surtout celui des jeunes, il serait pertinent de réviser la Stratégie pour l'emploi de l'OCDE de 2006. Celle-ci devrait incorporer l'inclusivité et les emplois de qualité, ce qui suppose de meilleurs systèmes de sécurité et de protection sociales, une fiscalité plus progressive afin de favoriser le pouvoir d'achat et, de manière générale, l'amélioration de l'égalité salariale et de la parité.

7. Dans d'autres domaines, le TUAC salue l'adoption par 60 pays de l'accord sur l'échange automatique de renseignements en matière fiscale (<http://www.oecd.org/fr/rcm/RCM-2014-Declaration-Echange-Automatique-Renseignements-Matiere-Fiscale.pdf>), car il s'agit d'un pas vers une fiscalité plus juste. Toutefois, il reste beaucoup de chemin à parcourir pour parvenir à une transparence totale sur la propriété effective de certains instruments d'investissement, tels que les fonds fiduciaires, et pour s'assurer que les pays en développement peuvent effectivement se conformer aux normes et participer au dispositif. Cela peut être encouragé en soutenant activement le renforcement des activités institutionnelles.

8. Les Conclusions politiques sur le changement climatique de la RCM 2014 de l'OCDE (<http://www.oecd.org/fr/rcm/RCM-2014-Conclusions-poliques-changement-climatique.pdf>) et la volonté de contribuer aux préparatifs des conférences de Lima et Paris sont importantes et doivent servir de base pour obtenir un soutien en faveur d'un accord contraignant à Paris, fin 2015. À cet égard, les membres de l'OCDE devront encourager et surveiller à l'échelle nationale les réductions d'émissions et les contributions financières à la lutte contre le changement climatique dans les mois à venir.

9. Concernant l'investissement responsable et le comportement des entreprises, la mise à jour du Cadre d'action pour l'investissement (CAI) d'ici la prochaine réunion ministérielle doit intégrer la mise en œuvre des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. La performance des points de contact nationaux (PCN) doit être abordée. Les Principes directeurs devraient également être mis en avant dans le cadre du programme de l'OCDE pour l'Asie du Sud-Est et dans les futurs travaux sur les chaînes de valeur mondiales (CVM).

10. L'évocation du commerce durant la RCM n'a pas apporté de nouveaux éléments. Le soutien en faveur d'un protectionnisme moins important et d'un système d'échanges multilatéraux renforcé a été réaffirmé. Les tragédies survenues au Cambodge et au Bangladesh doivent conférer une dimension sociale à ce domaine politique. Le travail de l'OCDE sur les CVM doit par conséquent se centrer sur l'identification de stratégies et politiques de valorisation sociale afin de garantir le respect des normes de travail internationales et de conditions de travail correctes. Il est clairement nécessaire d'assurer également plus de cohérence entre la priorité de l'OCDE et les dispositions d'investissement plus générales.

11. Associer la coopération pour le développement au processus de l'après-2015 et s'engager à « *aider les pays partenaires à surmonter les défis auxquels ils sont confrontés, et notamment le "piège du revenu intermédiaire"* » sont des mesures qui s'imposent. Durant la RCM, le TUAC a insisté sur la nécessité d'assurer une plus grande cohésion sociale dans les

pays en développement et à revenu intermédiaire, sur le fait que l'investissement du secteur privé ne remplace pas les flux d'aide et sur le renforcement des mécanismes de surveillance, ainsi que les principes sur les normes de travail et les partenariats publics-privés.

12. Enfin, le Résumé des nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC) ([http://www.oecd.org/fr/rcm/C-MIN\(2014\)3-FRE.pdf](http://www.oecd.org/fr/rcm/C-MIN(2014)3-FRE.pdf)) sera présenté à la RCM en 2015. Au vu des rapports sur les inégalités publiés par l'OCDE elle-même avant la réunion, ces aspects devraient être pleinement reflétés dans le rapport. Il est positif que les recommandations en matière de NAEC doivent être intégrées dans les activités de l'OCDE afin de fournir la meilleure combinaison de politiques, en gardant à l'esprit les arbitrages et les complémentarités entre différents choix de politique ainsi que l'importance de nos stocks de capital économique, humain, social et naturel. À cet égard, et au vu de ses propres objectifs de travail, le TUAC suivra de près le travail des NAEC sur les inégalités et les réformes financières, ainsi que sur le Plan d'action de l'OCDE pour les jeunes, le changement climatique, la responsabilité dans la coopération pour le développement et les CVM, et les chaînes d'investissement responsables.